

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes générales accompagnant les états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, a effectué un audit indépendant des états financiers conformément aux IFRS. Son rapport figure à la page suivante.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 10 mars 2022



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

Aux porteurs de parts de :

FONDS RBC

Fonds de bons du Trésor canadien RBC
 Fonds du marché monétaire canadien RBC
 Fonds du marché monétaire Plus RBC
 Fonds du marché monétaire américain RBC
 Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC
 Fonds canadien de revenu à court terme RBC
 Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC
 Fonds d'obligations à court terme sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations à revenu mensuel RBC
 Fonds indiciel obligataire canadien RBC
(renommé Fonds FNB indiciel d'obligations canadiennes RBC)
 Fonds indiciel obligataire du gouvernement canadien RBC
 Fonds d'obligations RBC
 Fonds d'obligations Vision RBC
 Fonds d'obligations sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'obligations étrangères RBC
 Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC
 Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé RBC
 Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC
 Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC
 Fonds en devises des marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC
 Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (CAD – Couvert)
 Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) *(auparavant, Fonds institutionnel canadien d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay)*
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Portefeuille prudence d'obligations RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC
 Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC
 Solution de versement géré RBC
 Solution de versement géré RBC – Évolué
 Solution de versement géré RBC – Évolué Plus
 Fonds de revenu mensuel RBC
 Fonds de revenu mensuel américain RBC
 Fonds équilibré RBC
 Fonds équilibré mondial RBC
 Fonds équilibré Vision RBC
 Fonds équilibré sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds équilibré de marchés émergents RBC
 Fonds prudent de croissance et de revenu RBC
 Fonds équilibré de croissance et de revenu RBC
 Fonds mondial de croissance et de revenu RBC
 Portefeuille prudence élevée sélect RBC
 Portefeuille prudence sélect RBC

Portefeuille équilibré sélect RBC
 Portefeuille de croissance sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique sélect RBC
 Portefeuille prudence choix sélect RBC
 Portefeuille équilibré choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance choix sélect RBC
 Portefeuille de croissance dynamique choix sélect RBC
 Portefeuille mondial prudence élevée RBC
 Portefeuille mondial prudence RBC
 Portefeuille mondial équilibré RBC
 Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC
 Portefeuille mondial croissance RBC
 Portefeuille mondial toutes actions RBC
 Portefeuille prudence élevée choix mondial RBC
 Portefeuille prudence choix mondial RBC
 Portefeuille équilibré choix mondial RBC
 Portefeuille croissance choix mondial RBC
 Portefeuille toutes actions choix mondial RBC
 Solution de revenu de retraite RBC
 Portefeuille de retraite 2020 RBC
 Portefeuille de retraite 2025 RBC
 Portefeuille de retraite 2030 RBC
 Portefeuille de retraite 2035 RBC
 Portefeuille de retraite 2040 RBC
 Portefeuille de retraite 2045 RBC
 Portefeuille de retraite 2050 RBC
 Portefeuille de retraite 2055 RBC
 Portefeuille de retraite 2060 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2025 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2030 RBC
 Fonds d'éducation Objectif 2035 RBC
 Fonds canadien de dividendes RBC
 Fonds d'actions canadiennes RBC
 Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
 Fonds d'actions canadiennes QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité sans combustibles fossiles Vision QUBE RBC
 Fonds tendance d'actions canadiennes RBC
 Fonds indiciel canadien RBC
 Fonds d'actions canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions 100 % canadiennes O'Shaughnessy RBC
 Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC
 Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC *(auparavant, Portefeuille privé de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC)*
 Fonds de ressources de sociétés canadiennes à petite et moyenne capitalisation RBC
 Fonds nord-américain de valeur RBC
 Fonds nord-américain de croissance RBC
 Fonds américain de dividendes RBC
 Fonds américain de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions américaines RBC
 Fonds neutre en devises d'actions américaines RBC
 Fonds d'actions américaines QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions américaines à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds de valeur d'actions américaines RBC
 Fonds indiciel américain RBC
 Fonds américain indiciel neutre en devises RBC *(renommé Fonds FNB indiciel d'actions américaines neutre en devises RBC)*
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC (Non couvert)
 Fonds de valeur américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds neutre en devises d'actions de croissance de sociétés américaines à moyenne capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC
 Fonds de croissance américain O'Shaughnessy RBC II
 Fonds de sciences biologiques et de technologie RBC
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC

Fonds international indiciel neutre en devises RBC *(renommé Fonds FNB indiciel d'actions internationales neutre en devises RBC)*
 Fonds d'actions internationales O'Shaughnessy RBC
 Fonds européen de dividendes RBC
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds d'actions asiatiques RBC
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds d'actions mondiales à faible volatilité neutre en devises QUBE RBC
 Fonds mondial d'actions O'Shaughnessy RBC
 Fonds d'actions Monde tous les pays à faible volatilité QUBE RBC
 Fonds mondial d'énergie RBC
 Fonds mondial de métaux précieux RBC
 Fonds mondial de ressources RBC
 Fonds mondial de technologie RBC

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC

Portefeuille privé de revenu à court terme RBC
 Portefeuille privé d'obligations de sociétés canadiennes RBC
 Portefeuille privé de revenu RBC
 Portefeuille privé de dividendes canadiens RBC
 Portefeuille privé fondamental d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions canadiennes RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de valeur de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé d'actions américaines de croissance RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions de base de sociétés américaines à grande capitalisation neutre en devises RBC
 Portefeuille privé de sociétés américaines à petite capitalisation RBC
 Portefeuille privé d'actions EAEO RBC
 Portefeuille privé d'actions outre-mer RBC
 Portefeuille privé d'actions mondiales RBC

FONDS ALTERNATIFS RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)

FONDS PH&N

Fonds de marché monétaire canadien Phillips, Hager & North
 Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North
 Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations Phillips, Hager & North
 Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North

FONDS PH&N (suite)

Fonds d'obligations indexées sur l'inflation
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à rendement élevé
Phillips, Hager & North
Fonds d'obligations à long terme indexées
sur l'inflation Phillips, Hager & North
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North
Fonds équilibré Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
Fonds de valeur d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds de revenu d'actions prudent Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds sous-jacent d'actions canadiennes II
Phillips, Hager & North

Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North
Fonds Vintage Phillips, Hager & North
Fonds au flottant faible Phillips, Hager & North
Fonds à revenu de dividendes américain
Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines multistyle toutes
capitalisations Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North
Fonds d'actions américaines avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions outre-mer avec couverture
de change Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2015 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2020 Phillips, Hager & North

Fonds de retraite CIBLE 2025 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2030 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2035 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2040 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2045 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2050 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2055 Phillips, Hager & North
Fonds de retraite CIBLE 2060 Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite prudent Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite équilibré Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite de croissance
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes
Phillips, Hager & North
Fonds fiduciaire de retraite d'actions canadiennes plus
Phillips, Hager & North
(individuellement, le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers au 31 décembre 2021 de chaque Fonds, ci-joints, donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chaque Fonds, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie aux dates et pour les périodes indiquées à la note 2, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de chaque Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière à la date de clôture des périodes indiquées à la note 2;
- les états du résultat global pour les périodes indiquées à la note 2;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes indiquées à la note 2;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts pour les périodes indiquées à la note 2;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de chaque Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations de chaque Fonds incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds 2021 de chaque Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers de chaque Fonds, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers de chaque Fonds ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chaque Fonds conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'un des Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de chaque Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers de chaque Fonds, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers de chaque Fonds prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers de chaque Fonds comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de chaque Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de chaque Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers de chaque Fonds au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'un des Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers de chaque Fonds, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 10 mars 2022



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (en milliers de dollars)
FONDS D'OBLIGATIONS VISION RBC

Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS						
OBLIGATIONS CANADIENNES						
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS						
171	407 East Development Group General Partnership	4,473	23 juin 2045	197 \$	195 \$	
2 320	407 International Inc.	2,470	8 sept. 2022	2 382	2 338	
315	407 International Inc.	6,470	27 juill. 2029	435	403	
1 550	407 International Inc.	2,590	25 mai 2032	1 660	1 567	
500	407 International Inc.	3,650	8 sept. 2044	596	550	
255	407 International Inc.	3,720	11 mai 2048	296	286	
790	407 International Inc.	2,840	7 mars 2050	799	761	
145	Access Justice Durham Ltd.	5,015	31 août 2039	167	174	
113	Access Prairies Partnership	4,232	1 ^{er} mars 2048	113	122	
263	Aéroports de Montréal	6,950	16 avr. 2032	358	328	
257	Aéroports de Montréal	6,611	11 avr. 2033	329	323	
455	Aéroports de Montréal	6,550	11 oct. 2033	642	629	
320	Aéroports de Montréal	5,670	16 oct. 2037	444	432	
270	Aéroports de Montréal	3,919	26 sept. 2042	316	308	
90	Aéroports de Montréal	3,918	12 juin 2045	102	104	
365	Aéroports de Montréal	3,360	24 avr. 2047	375	387	
410	Aéroports de Montréal	3,441	26 avr. 2051	410	444	
512	Alberta Powerline LP	3,340	1 ^{er} juin 2032	512	535	
532	Alberta Powerline LP	3,351	1 ^{er} sept. 2032	532	557	
987	Alberta Powerline LP	4,065	1 ^{er} déc. 2053	1 169	1 127	
892	Alberta Powerline LP	4,065	1 ^{er} mars 2054	1 042	1 018	
873	Alectra Inc.	3,033	25 juill. 2022	874	885	
1 647	Alectra Inc.	3,239	21 nov. 2024	1 752	1 719	
3 620	Alectra Inc.	2,488	17 mai 2027	3 861	3 729	
970	Alectra Inc.	1,751	11 févr. 2031	954	931	
415	AltaGas Canada Inc.	3,130	7 avr. 2027	415	433	
420	Banque de Montréal	2,890	20 juin 2023	430	430	
695	Banque de Montréal	2,700	11 sept. 2024	745	717	
2 230	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,380	1 ^{er} mai 2023	2 266	2 262	
200	La Banque de Nouvelle-Écosse	2,490	23 sept. 2024	208	204	
60	BC Tel	9,650	8 avr. 2022	81	61	
1 580	Bell Canada	3,350	12 mars 2025	1 556	1 645	
140	Bell Canada	3,800	21 août 2028	152	151	
475	Bridging North America GP	4,023	31 mai 2038	493	493	
300	Bridging North America GP	4,341	31 août 2053	321	332	
355	Brookfield Asset Management Inc.	5,040	8 mars 2024	379	377	
1 505	Brookfield Property Finance ULC	4,300	1 ^{er} mars 2024	1 505	1 538	
725	Brookfield Property Finance ULC	3,926	24 août 2025	725	733	
125	Brookfield Property Finance ULC	3,930	15 janv. 2027	124	126	
1 615	Brookfield Renewable Energy Partners ULC	3,752	2 juin 2025	1 734	1 703	
260	Brookfield Renewable Partners ULC	4,250	15 janv. 2029	273	290	
395	Brookfield Renewable Partners ULC	3,330	13 août 2050	395	390	
1 230	Bruce Power LP	3,969	23 juin 2026	1 289	1 323	
1 530	Bruce Power LP	2,680	21 déc. 2028	1 526	1 558	
1 020	Bruce Power LP	4,010	21 juin 2029	1 031	1 121	
780	Bruce Power LP	4,000	21 juin 2030	806	856	
680	Bruce Power LP	4,132	21 juin 2033	782	753	
500	Bruce Power LP	4,746	21 juin 2049	584	621	
415	Autorité aéroportuaire de Calgary	3,454	7 oct. 2041	415	442	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)						
205	Autorité aéroportuaire de Calgary	3,554	7 oct. 2051	205 \$	224 \$	
250	Autorité aéroportuaire de Calgary	3,554	7 oct. 2053	250	274	
310	Autorité aéroportuaire de Calgary	3,754	7 oct. 2061	310	331	
97	Calgary Glycol Facilities Corp.	3,257	29 oct. 2058	97	91	
955	Corporation Cameco	4,190	24 juin 2024	961	1 000	
1 500	Corporation Cameco	2,950	21 oct. 2027	1 499	1 518	
310	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,430	9 juin 2023	303	315	
150	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,350	28 août 2024	155	153	
720	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	1,589	24 nov. 2023	720	721	
655	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique	2,540	28 févr. 2028	655	666	
500	CBHP LP	3,000	27 mai 2053	500	469	
600	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,196	7 mars 2023	598	612	
725	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,293	8 févr. 2024	782	759	
483	Clover LP	4,216	30 juin 2034	502	518	
125	CU Inc.	9,920	1 ^{er} avr. 2022	193	128	
1 670	CU Inc.	6,215	6 mars 2024	2 058	1 828	
205	CU Inc.	4,722	9 sept. 2043	270	259	
430	CU Inc.	3,950	23 nov. 2048	451	502	
405	CU Inc.	4,947	18 nov. 2050	532	553	
335	CU Inc.	3,174	5 sept. 2051	335	344	
400	CU Inc.	4,094	19 oct. 2054	407	481	
400	CU Inc.	4,211	29 oct. 2055	543	493	
505	DP World Canada Investment Inc.	3,536	8 nov. 2041	505	518	
77	Dufferin Wind Power Inc.	4,317	30 nov. 2033	77	82	
312	Edmonton Regional Airports Authority	3,715	20 mai 2051	312	324	
570	Ellisdon Infrastructure RIH General Partnership	3,930	31 oct. 2038	652	596	
755	Enbridge Gas Inc.	7,600	29 oct. 2026	1 012	944	
1 125	Enbridge Gas Inc.	6,650	3 nov. 2027	1 425	1 383	
295	Enbridge Gas Inc.	6,100	19 mai 2028	378	360	
340	Enbridge Gas Inc.	5,210	25 févr. 2036	423	430	
1 670	Enbridge Inc.	3,190	5 déc. 2022	1 707	1 700	
795	Enbridge Inc.	3,950	19 nov. 2024	830	837	
2 360	Pipelines Enbridge Inc.	3,790	17 août 2023	2 478	2 435	
2 230	Énergir Inc.	2,100	16 avr. 2027	2 311	2 251	
95	ENMAX Corp.	2,922	18 oct. 2022	96	96	
1 550	ENMAX Corp.	3,331	2 juin 2025	1 683	1 611	
415	ENMAX Corp.	3,836	5 juin 2028	437	443	
155	Enwave Energy Corp.	3,943	7 déc. 2037	155	167	
525	Fair Hydro Trust	3,520	15 mai 2038	536	577	
80	Fengate PCL Progress Partners Mbr LP	2,501	31 juill. 2038	80	76	
55	Fengate PCL Progress Partners Mbr LP	3,045	31 janv. 2054	55	51	
330	Fortis Inc.	2,850	12 déc. 2023	322	338	
2 095	Fortis Inc.	2,180	15 mai 2028	2 130	2 093	
400	FortisAlberta Inc.	3,672	9 sept. 2047	420	447	
115	Gaz Métro inc.	7,050	30 oct. 2030	163	156	
1 255	Gaz Métro inc.	6,300	31 oct. 2033	1 836	1 699	
569	Grand Renewable Solar LP	3,926	31 janv. 2035	602	612	
775	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,450	3 déc. 2027	1 031	953	
295	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	1,540	3 mai 2028	301	285	
200	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,050	12 juin 2030	278	269	
420	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,100	4 juin 2031	608	576	
980	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,260	1 ^{er} juin 2037	1 049	1 035	
310	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	2,750	17 oct. 2039	309	305	
590	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	5,630	7 juin 2040	809	817	
220	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	5,300	25 févr. 2041	308	296	
285	Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,150	5 oct. 2051	285	295	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)						
571	Commandité H2O Énergie Inc.	3,310	30 nov. 2029	571 \$	589 \$	
345	Halifax International Airport Authority	3,678	3 mai 2051	345	369	
597	Collectif Santé Montréal S.E.C.	6,721	30 sept. 2049	821	826	
393	Hospital Infrastructure Partners NOH Partnership	5,439	31 janv. 2045	478	477	
1 205	Hydro One Inc.	2,540	5 avr. 2024	1 277	1 234	
2 565	Hydro One Inc.	2,970	26 juin 2025	2 619	2 676	
955	Hydro One Inc.	3,020	5 avr. 2029	1 056	1 013	
1 350	Hydro One Inc.	2,160	28 févr. 2030	1 402	1 347	
1 145	Hydro One Inc.	7,350	3 juin 2030	1 630	1 567	
280	Hydro One Inc.	1,690	16 janv. 2031	281	266	
120	Hydro One Inc.	6,930	1 ^{er} juin 2032	177	166	
250	Hydro One Inc.	6,350	31 janv. 2034	325	343	
470	Hydro One Inc.	4,590	9 oct. 2043	581	587	
1 770	Hydro One Inc.	4,170	6 juin 2044	2 211	2 102	
75	Hydro One Inc.	3,910	23 févr. 2046	80	87	
315	Hydro One Inc.	3,630	25 juin 2049	333	351	
515	Hydro One Inc.	3,100	15 sept. 2051	513	525	
790	Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	2,614	3 févr. 2025	800	810	
207	Kingston Solar LP	3,571	31 juill. 2035	207	217	
1 135	Lièvre Power Financing Corporation	4,046	31 déc. 2061	1 135	1 149	
930	Les Compagnies Loblaw Limitée	6,500	22 janv. 2029	1 215	1 153	
400	Lower Mattagami Energy LP	3,416	20 juin 2024	425	419	
975	Lower Mattagami Energy LP	2,307	21 oct. 2026	1 021	998	
400	Lower Mattagami Energy LP	2,433	14 mai 2031	400	406	
145	Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd.	4,940	30 juin 2023	145	148	
236	Melancthon Wolfe Wind LP	3,834	31 déc. 2028	241	247	
760	Mobilinx Hurontario GP	3,276	31 mai 2039	818	750	
435	Mobilinx Hurontario GP	3,642	31 mai 2054	473	431	
120	Mosaic Transit Partners GP	4,111	28 févr. 2038	120	127	
75	Mosaic Transit Partners GP	4,470	28 févr. 2053	75	84	
150	Mountain View Partners GP	3,974	31 mars 2051	150	158	
444	MPT Finco Inc.	3,457	30 nov. 2029	445	457	
681	North Battleford Power LP	4,958	31 déc. 2032	756	772	
1 000	North West Redwater Partnership	3,200	22 juill. 2024	1 037	1 034	
605	North West Redwater Partnership	2,800	1 ^{er} juin 2031	604	607	
795	North West Redwater Partnership	4,350	10 janv. 2039	829	897	
88	Northland Power Solar Finance One LP	4,397	30 juin 2032	91	96	
914	Northwestern Hydro Acquisition Co. II LP	3,877	31 déc. 2036	981	994	
445	Northwestern Hydro Acquisition Co. III LP	3,940	31 déc. 2038	463	486	
784	Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,742	31 déc. 2032	847	824	
658	Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,750	31 mars 2033	709	691	
100	Nova Gas Transmission Ltd.	9,900	16 déc. 2024	129	122	
465	Nova Gas Transmission Ltd.	8,900	27 mai 2025	606	563	
1 946	Nova Scotia Power Inc.	6,280	9 avr. 2029	2 379	2 355	
155	Nova Scotia Power Inc.	3,307	25 avr. 2050	155	159	
2 675	Corporation immobilière OMERS	1,298	22 sept. 2023	2 668	2 670	
380	Ontario Power Generation Inc.	1,170	22 avr. 2026	380	369	
1 200	Ontario Power Generation Inc.	3,315	4 oct. 2027	1 293	1 278	
3 565	Ontario Power Generation Inc.	3,215	8 avr. 2030	4 013	3 784	
945	Ontario Power Generation Inc.	3,838	22 juin 2048	1 027	1 051	
940	Ontario Power Generation Inc.	4,248	18 janv. 2049	1 026	1 117	
23	Ornge Issuer Trust	5,727	11 juin 2034	27	27	
83	Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	6,973	25 mai 2032	113	102	
1 060	Pembina Pipeline Corp.	2,560	1 ^{er} juin 2023	1 085	1 075	
155	Pembina Pipeline Corp.	3,530	10 déc. 2031	155	159	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS (suite)						
490	Pembina Pipeline Corp.	4,490	10 déc. 2051	490 \$	517 \$	
856	Plenary Health Care Partnerships Humber LP	4,895	31 mai 2039	1 020	996	
345	PSS Generating Station LP	4,795	24 oct. 2067	394	432	
195	Ridley Grain Ltd.	5,227	1 ^{er} août 2024	195	203	
205	Fonds de placement immobilier RioCan	3,725	18 avr. 2023	210	211	
2 500	Banque Royale du Canada*	2,352	2 juill. 2024	2 631	2 543	
161	SEC LP and Arci Ltd.	5,188	29 août 2033	161	178	
550	Sinai Health System	3,527	9 juin 2056	598	619	
475	Sinai Health System	3,209	8 avr. 2060	475	500	
973	Groupe SNC-Lavalin inc.	6,632	30 juin 2044	1 307	1 294	
295	TELUS Corp.	2,850	13 nov. 2031	294	294	
845	Teranet Holdings LP	3,544	11 juin 2025	845	884	
2 135	La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	3,181	22 nov. 2027	2 183	2 173	
253	THP Partnership	4,394	31 oct. 2046	267	289	
55	Toronto Hydro Corp.	2,430	11 déc. 2029	57	56	
1 455	Toronto Hydro Corp.	1,500	15 oct. 2030	1 441	1 377	
655	La Banque Toronto-Dominion	3,005	30 mai 2023	680	672	
845	La Banque Toronto-Dominion	1,909	18 juill. 2023	867	854	
230	La Banque Toronto-Dominion	2,850	8 mars 2024	236	236	
645	La Banque Toronto-Dominion	3,226	24 juill. 2024	687	673	
1 735	La Banque Toronto-Dominion	2,496	2 déc. 2024	1 766	1 773	
185	Toyota Credit Canada Inc.	2,640	27 mars 2024	194	189	
1 045	Toyota Credit Canada Inc.	2,310	23 oct. 2024	1 045	1 063	
581	TransAlta OCP LP	4,509	5 août 2030	581	622	
475	TransCanada PipeLines Ltd.	7,900	15 avr. 2027	615	592	
402	TransEd Partners GP	3,951	30 sept. 2050	372	416	
878	Trillium Windpower LP	5,803	15 févr. 2033	1 044	1 032	
5 200	Union Gas Ltd.	4,850	25 avr. 2022	5 618	5 268	
1 880	Union Gas Ltd.	8,650	10 nov. 2025	2 530	2 331	
290	Union Gas Ltd.	2,810	1 ^{er} juin 2026	297	301	
465	Union Gas Ltd.	2,880	22 nov. 2027	490	486	
70	Union Gas Ltd.	3,800	1 ^{er} juin 2046	83	79	
205	Unity Health Toronto	3,308	1 ^{er} juin 2061	205	224	
205	Administration de l'aéroport international de Vancouver	1,760	20 sept. 2030	196	198	
104	Vancouver Airport Fuel Facilities Corp.	3,653	20 mars 2051	104	103	
940	Westcoast Energy Inc.	3,120	5 déc. 2022	987	957	
1 005	Westcoast Energy Inc.	3,430	12 sept. 2024	1 095	1 046	
995	Westcoast Energy Inc.	3,770	8 déc. 2025	1 114	1 058	
1 460	Westcoast Energy Inc.	7,300	18 déc. 2026	1 884	1 793	
678	Westcoast Energy Inc.	6,750	15 déc. 2027	868	833	
295	Westcoast Energy Inc.	4,791	28 oct. 2041	331	343	
160	Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc.	6,102	20 nov. 2040	164	197	
95	Administration aéroportuaire de Winnipeg Inc.	3,040	3 févr. 2051	95	90	
				156 940	155 013	29,2
OBLIGATIONS FÉDÉRALES						
3 771	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,400	15 déc. 2022	3 820	3 830	
5 443	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,350	15 sept. 2023	5 561	5 562	
9 249	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	0,950	15 juin 2025	9 333	9 117	
3 671	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,550	15 déc. 2026	3 665	3 671	
39	Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada	4,688	15 mai 2027	40	42	
29 463	Gouvernement du Canada	0,500	1 ^{er} nov. 2023	29 206	29 224	
22 676	Gouvernement du Canada	0,750	1 ^{er} févr. 2024	22 510	22 558	
610	Gouvernement du Canada	2,500	1 ^{er} juin 2024	629	631	
540	Gouvernement du Canada	1,500	1 ^{er} sept. 2024	551	546	
3	Gouvernement du Canada	1,250	1 ^{er} mars 2025	3	3	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS FÉDÉRALES (suite)						
360	Gouvernement du Canada	2,250	1 ^{er} juin 2025	382 \$	374 \$	
8 770	Gouvernement du Canada	0,500	1 ^{er} sept. 2025	8 801	8 563	
2 462	Gouvernement du Canada	1,500	1 ^{er} juin 2026	2 532	2 494	
36 027	Gouvernement du Canada	1,000	1 ^{er} sept. 2026	35 937	35 620	
475	Gouvernement du Canada	1,250	1 ^{er} mars 2027	473	475	
365	Gouvernement du Canada	2,250	1 ^{er} juin 2029	389	391	
3 146	Gouvernement du Canada	1,500	1 ^{er} juin 2031	3 158	3 169	
1 083	Gouvernement du Canada	1,250	1 ^{er} déc. 2047	1 344	1 471	
652	Gouvernement du Canada	0,500	1 ^{er} déc. 2050	678	775	
4 988	Gouvernement du Canada	2,000	1 ^{er} déc. 2051	5 166	5 368	
734	Gouvernement du Canada	1,750	1 ^{er} déc. 2053	720	741	
3 061	Gouvernement du Canada	2,750	1 ^{er} déc. 2064	3 563	3 970	
				138 461	138 595	26,1
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES						
270	Carleton University	3,264	5 juill. 2061	270	283	
95	Ville d'Ottawa	4,600	14 juill. 2042	133	125	
1 016	Ville d'Ottawa	2,500	11 mai 2051	967	993	
244	Ville de Toronto	2,200	21 déc. 2031	243	246	
291	Ville de Toronto	5,200	1 ^{er} juin 2040	417	400	
215	Ville de Toronto	3,200	1 ^{er} août 2048	224	238	
90	Ville de Vancouver	2,300	5 nov. 2031	90	92	
70	Université Concordia	3,626	10 févr. 2039	70	77	
70	Université Concordia	3,678	10 févr. 2059	70	79	
114	Administration financière des Premières nations	3,050	1 ^{er} juin 2028	119	123	
1 091	Administration financière des Premières nations	1,710	16 juin 2030	1 104	1 068	
140	Hamilton Health Sciences Corp.	3,683	17 janv. 2059	140	161	
260	Hospital for Sick Children	5,217	16 déc. 2049	267	374	
320	Hospital for Sick Children	3,416	7 déc. 2057	320	359	
225	McMaster University	3,255	17 juin 2051	225	245	
190	McMaster University	6,150	7 oct. 2052	302	308	
295	McMaster University	3,405	17 juin 2071	295	319	
461	Municipal Finance Authority of British Columbia	1,350	30 juin 2026	460	456	
602	Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	8,500	26 mai 2025	923	739	
145	Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	9,000	26 mai 2025	223	181	
1 019	Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario	8,250	22 juin 2026	1 509	1 307	
226	Ontario School Boards Financing Corp.	6,550	19 oct. 2026	257	255	
120	Ontario School Boards Financing Corp.	5,900	11 oct. 2027	135	135	
2 251	Ontario School Boards Financing Corp.	5,483	26 nov. 2029	2 668	2 574	
300	Ontario School Boards Financing Corp.	5,070	18 avr. 2031	344	341	
1 771	Ontario School Boards Financing Corp.	5,376	25 juin 2032	2 103	2 074	
1 260	Province d'Alberta	2,200	1 ^{er} juin 2026	1 261	1 294	
692	Province d'Alberta	3,450	1 ^{er} déc. 2043	759	796	
1 356	Province d'Alberta	3,300	1 ^{er} déc. 2046	1 409	1 539	
8 806	Province d'Alberta	3,100	1 ^{er} juin 2050	9 456	9 783	
539	Province du Manitoba	4,050	5 sept. 2045	637	683	
4 102	Province du Manitoba	2,850	5 sept. 2046	4 059	4 331	
399	Province du Nouveau-Brunswick	3,650	3 juin 2024	430	421	
964	Province du Nouveau-Brunswick	4,800	26 sept. 2039	1 236	1 277	
192	Province du Nouveau-Brunswick	4,800	3 juin 2041	234	259	
312	Province du Nouveau-Brunswick	3,550	3 juin 2043	305	364	
737	Province du Nouveau-Brunswick	3,800	14 août 2045	789	899	
3 049	Province du Nouveau-Brunswick	3,050	14 août 2050	3 265	3 355	
657	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,300	17 oct. 2046	627	711	
2 057	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,650	17 oct. 2050	1 856	1 981	
1 700	Province d'Ontario	1,950	27 janv. 2023	1 685	1 722	
142	Province d'Ontario	7,500	7 févr. 2024	198	160	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES (suite)						
4 186	Province d'Ontario	2,600	2 juin 2025	4 433 \$	4 346 \$	
1 548	Province d'Ontario	8,500	2 déc. 2025	2 270	1 954	
5 749	Province d'Ontario	2,400	2 juin 2026	5 959	5 956	
1 328	Province d'Ontario	1,850	1 ^{er} févr. 2027	1 399	1 344	
4 560	Province d'Ontario	2,900	2 juin 2028	5 062	4 874	
4 116	Province d'Ontario	2,700	2 juin 2029	4 409	4 357	
7 809	Province d'Ontario	2,050	2 juin 2030	8 275	7 877	
15 920	Province d'Ontario	1,350	2 déc. 2030	15 223	15 105	
23 698	Province d'Ontario	2,150	2 juin 2031	23 873	23 953	
9 157	Province d'Ontario	5,600	2 juin 2035	12 578	12 625	
1 799	Province d'Ontario	4,700	2 juin 2037	2 243	2 338	
12 746	Province d'Ontario	4,600	2 juin 2039	17 269	16 646	
5 938	Province d'Ontario	3,500	2 juin 2043	6 463	6 961	
1 080	Province d'Ontario	3,450	2 juin 2045	1 315	1 267	
351	Province d'Ontario	2,800	2 juin 2048	353	373	
3 830	Province d'Ontario	2,900	2 juin 2049	3 932	4 155	
815	Province d'Ontario	2,650	2 déc. 2050	888	847	
7 505	Province d'Ontario	1,900	2 déc. 2051	6 340	6 638	
759	Province de Québec	3,750	1 ^{er} sept. 2024	824	808	
336	Province de Québec	2,750	1 ^{er} sept. 2025	336	352	
565	Province de Québec	8,500	1 ^{er} avr. 2026	867	725	
480	Province de Québec	2,750	1 ^{er} sept. 2027	503	508	
3 546	Province de Québec	2,750	1 ^{er} sept. 2028	3 596	3 770	
997	Province de Québec	2,300	1 ^{er} sept. 2029	1 092	1 030	
453	Province de Québec	1,900	1 ^{er} sept. 2030	481	452	
4 948	Province de Québec	6,250	1 ^{er} juin 2032	7 330	6 855	
835	Province de Québec	5,000	1 ^{er} déc. 2041	1 109	1 176	
4 305	Province de Québec	3,500	1 ^{er} déc. 2045	5 224	5 132	
3 076	Province de Québec	3,500	1 ^{er} déc. 2048	3 761	3 718	
8 993	Province de Québec	3,100	1 ^{er} déc. 2051	10 644	10 308	
677	Province de la Saskatchewan	2,550	2 juin 2026	677	705	
54	Province de la Saskatchewan	6,400	5 sept. 2031	80	74	
476	Province de la Saskatchewan	3,900	2 juin 2045	578	589	
747	Province de la Saskatchewan	2,750	2 déc. 2046	711	775	
4 372	Province de la Saskatchewan	3,100	2 juin 2050	4 886	4 870	
320	Queen's University	2,889	27 avr. 2060	332	310	
558	The 55 Ontario School Board Trust	5,900	2 juin 2033	812	744	
160	Trillium Health Partners Volunteers	3,702	20 déc. 2058	160	185	
690	University of British Columbia	6,650	1 ^{er} déc. 2031	957	932	
360	University of Guelph	6,240	10 oct. 2042	566	536	
575	Université d'Ottawa	2,635	13 févr. 2060	578	521	
85	University of Toronto	4,251	7 déc. 2051	118	107	
360	York University	6,480	7 mars 2042	597	540	
170	York University	3,394	1 ^{er} avr. 2060	170	181	
				211 357	210 646	39,6
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES				506 758	504 254	94,9
OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI						
380	Heathrow Funding Ltd., CAD	3,250	21 mai 2025	387	392	
410	Heathrow Funding Ltd., CAD	2,694	13 oct. 2027	410	412	
1 175	Heathrow Funding Ltd., CAD	3,400	8 mars 2028	1 230	1 219	
300	Heathrow Funding Ltd., CAD	3,782	4 sept. 2030	307	319	
605	Heathrow Funding Ltd., CAD	3,661	13 janv. 2031	605	635	
510	Heathrow Funding Ltd., CAD	3,726	13 avr. 2033	529	530	
3 150	National Grid Electricity Transmission Plc., CAD	2,301	22 juin 2029	3 149	3 131	
TOTAL DES OBLIGATIONS DU ROYAUME-UNI				6 617	6 638	1,2



Le 31 décembre 2021

Valeur nominale (en milliers)	Titres	Coupon (%)	Échéance	Coût	Juste valeur	% de l'actif net
OBLIGATIONS AMÉRICAINES						
955	AT&T Inc., CAD	4,000	25 nov. 2025	1 077 \$	1 021 \$	
1 655	Bank of America Corp., CAD	3,515	24 mars 2026	1 655	1 734	
2 110	Nestlé Holdings Inc. CAD	2,192	26 janv. 2029	2 110	2 140	
1 870	New York Life Global Funding, CAD	2,000	17 avr. 2028	1 871	1 860	
330	United Parcel Service Inc., CAD	2,125	21 mai 2024	328	334	
2 920	Verizon Communications Inc., CAD	2,375	22 mars 2028	2 930	2 924	
TOTAL DES OBLIGATIONS AMÉRICAINES				9 971	10 013	1,9
TOTAL DES OBLIGATIONS				523 346	520 905	98,0
CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES[†]						
Assurées par la SCHL						
161	Créance hypothécaire, 3,160 %, 5 sept. 2024			161	165	
TOTAL DES CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES				161	165	–
PLACEMENTS À COURT TERME[‡]				7 948	7 948	1,5
TOTAL DES PLACEMENTS				531 455 \$	529 018	99,5
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES					2 461	0,5
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES					531 479 \$	100,0

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes générales).

[†] Le fonds détient une créance hypothécaire, dont la juste valeur s'établit à 165 \$. Celle-ci est garantie par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et n'est pas remboursable par anticipation.

[‡] Les placements à court terme, qui peuvent comprendre des bons du Trésor, des billets de trésorerie, des dépôts à terme et des billets à escompte, portent intérêt à des taux variant de 0,25 % à 0,26 % et viennent à échéance entre le 28 janvier 2022 et le 2 février 2022.



États de la situation financière

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes générales)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	529 018 \$	444 214 \$
Trésorerie	303	309
Montant à recevoir de courtiers	–	382
Souscriptions à recevoir	2 678	1 369
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	2 050	1 807
TOTAL DE L'ACTIF	534 049	448 081
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	2 368	1 793
Rachats à payer	106	132
Créditeurs et charges à payer	96	97
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	2 570	2 022
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	531 479 \$	446 059 \$
Placements, au coût	531 455 \$	426 504 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	56 538 \$	65 760 \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	– \$
SÉRIE D	18 254 \$	22 850 \$
SÉRIE F	67 563 \$	62 559 \$
SÉRIE O	389 124 \$	294 890 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	11,22 \$	11,78 \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	– \$
SÉRIE D	11,14 \$	11,69 \$
SÉRIE F	11,19 \$	11,75 \$
SÉRIE O	11,01 \$	11,55 \$

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	2021	2020
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes générales)		
Intérêts à distribuer	12 540 \$	10 280 \$
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	–	16
Gain (perte) net réalisé sur les placements	(1 766)	11 212
Variation du gain (perte) latent sur les placements	(20 147)	14 139
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	(9 373)	35 647
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes générales)	38	19
Gain (perte) net sur les soldes en devises	18	10
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	56	29
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	(9 317)	35 676
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	919	709
Frais d'administration	139	109
Frais liés au Comité d'examen indépendant	2	2
TPS/TVH	112	85
TOTAL DES CHARGES	1 172	905
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(10 489) \$	34 771 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	(2 327) \$	2 638 \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	822 \$
SÉRIE D	(687) \$	1 891 \$
SÉRIE F	(1 844) \$	3 491 \$
SÉRIE O	(5 631) \$	25 929 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	(0,42) \$	0,73 \$
SÉRIE CONSEILLERS	– \$	1,11 \$
SÉRIE D	(0,37) \$	1,02 \$
SÉRIE F	(0,32) \$	0,95 \$
SÉRIE O	(0,18) \$	1,12 \$



Tableaux des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	2021	2020
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	(10 489) \$	34 771 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU		
RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES)		
DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	(204)	(34)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	—
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	1 766	(11 212)
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	20 147	(14 139)
(Augmentation) diminution des débiteurs	(243)	(424)
Augmentation (diminution) des créditeurs	(1)	43
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	—	—
Coût des placements acquis*	(1 167 798)	(1 084 754)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	1 062 242	986 815
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES		
LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(94 580)	(88 934)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	204 028	191 079
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(106 420)	(98 267)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(3 034)	(3 866)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES		
LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	94 574 \$	88 946 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	(6)	12
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	309	297
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE)		
À LA CLÔTURE	303 \$	309 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	12 093 \$	9 822 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{†‡}	— \$	— \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	— \$	— \$

* Opérations en nature exclues.

† Classés dans les activités d'exploitation.

‡ Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (en milliers de dollars)

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	Série A		Série Conseillers		Série D		Série F	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	65 760 \$	22 418 \$	– \$	7 446 \$	22 850 \$	18 415 \$	62 559 \$	30 022 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(2 327)	2 638	–	822	(687)	1 891	(1 844)	3 491
Frais de rachat anticipé	2	4	–	–	–	2	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	21 070	55 311	–	2 383	2 265	7 927	39 818	43 560
Réinvestissement des distributions								
aux porteurs de parts rachetables	889	1 452	–	82	365	655	933	1 082
Rachat de parts rachetables	(27 951)	(14 585)	–	(10 649)	(6 143)	(5 320)	(32 584)	(13 953)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	(5 990)	42 182	–	(8 184)	(3 513)	3 264	8 167	30 689
Distributions tirées du revenu net	(905)	(720)	–	(84)	(396)	(450)	(1 319)	(959)
Distributions tirées des gains nets	–	(758)	–	–	–	(270)	–	(684)
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(905)	(1 478)	–	(84)	(396)	(720)	(1 319)	(1 643)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(9 222)	43 342	–	(7 446)	(4 596)	4 435	5 004	32 537
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	56 538 \$	65 760 \$	– \$	– \$	18 254 \$	22 850 \$	67 563 \$	62 559 \$

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	Série O		Total	
	2021	2020	2021	2020
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	294 890 \$	242 859 \$	446 059 \$	321 160 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	(5 631)	25 929	(10 489)	34 771
Frais de rachat anticipé	–	–	2	6
Produit de l'émission de parts rachetables	146 300	85 233	209 453	194 414
Réinvestissement des distributions				
aux porteurs de parts rachetables	6 144	7 313	8 331	10 584
Rachat de parts rachetables	(43 834)	(55 921)	(110 512)	(100 428)
AUGMENTATION (DIMINUTION)				
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS				
SUR LES PARTS RACHETABLES	108 610	36 625	107 274	104 576
Distributions tirées du revenu net	(8 745)	(7 144)	(11 365)	(9 357)
Distributions tirées des gains nets	–	(3 379)	–	(5 091)
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX				
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(8 745)	(10 523)	(11 365)	(14 448)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE				
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	94 234	52 031	85 420	124 899
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	389 124 \$	294 890 \$	531 479 \$	446 059 \$



Le 31 décembre 2021

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes générales)

Le fonds vise à offrir des taux de rendement relativement élevés ainsi que la stabilité du capital en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié composé de titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés du Canada qui agissent de façon socialement responsable.

Depuis le 26 juin 2020, les parts de série Conseillers sont plafonnées. Elles sont devenues des parts de série A le 4 août 2020.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes générales)

Risque de liquidité (%)

Les créances hypothécaires, qui sont des titres non liquides, représentent environ 0,0 % de la valeur liquidative du fonds (0,0 % au 31 décembre 2020).

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
AAA	26,7	17,0
AA	38,2	40,3
A	21,7	24,5
BBB	12,5	18,2
BB	0,5	–
Sans notation*	0,4	–
Total	100,0	100,0

* Les créances hypothécaires, qui comptent pour 9,0 % (100 % au 31 décembre 2020) des titres sans notation indiqués ci-dessus, sont toutes garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), de sorte qu'elles sont garanties par un émetteur dont la notation est AAA. Aux 31 décembre 2021 et 2020, il n'y avait aucun paiement hypothécaire en souffrance depuis plus de 90 jours.

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Obligations provinciales et municipales	39,6	37,4
Obligations de sociétés	29,2	35,9
Obligations fédérales	26,1	15,4
Obligations étrangères	3,1	2,2
Trésorerie/Autres	2,0	9,1
Total	100,0	100,0

Se reporter aux notes générales à la suite des présentes.

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Moins de un an	3,1	3,7
1 an à 5 ans	38,2	31,6
5 ans à 10 ans	24,8	26,2
Plus de 10 ans	33,9	38,5
Total	100,0	100,0

En date du 31 décembre 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 8,1 % (8,2 % au 31 décembre 2020). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes générales)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date des 31 décembre 2021 et 2020.

31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	520 905	165	521 070
Placements à court terme	–	7 948	–	7 948
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	–	528 853	165	529 018
% du total du portefeuille	–	100,0	–	100,0

31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	405 230	175	405 405
Placements à court terme	–	38 809	–	38 809
Instruments dérivés – actifs	–	–	–	–
Instruments dérivés – passifs	–	–	–	–
Total des instruments financiers	–	444 039	175	444 214
% du total du portefeuille	–	100,0	–	100,0



Le 31 décembre 2021

Pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2021 et 2020, le rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur au moyen de données non observables (niveau 3) se présente comme suit :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Solde à l'ouverture	175	170
Achats nets	–	–
Ventes nettes	(3)	(3)
Transferts nets – entrées (sorties)	–	–
Gains (pertes) réalisés	–	–
Variation des gains (pertes) latents	(7)	8
Solde à la clôture	165	175
Variation des gains (pertes) latents sur les actifs de niveau 3 détenus à la clôture de la période	(6)	7

Les actifs classés au niveau 3 sont des créances hypothécaires évaluées par fournisseur indépendant à l'aide de méthodes reconnues dans le secteur et fondées sur des données non observables. Les créances hypothécaires sont évaluées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'un taux d'actualisation égal au taux sans risque majoré d'une prime de risque appropriée. La prime de risque est calculée par le fournisseur à partir de son programme d'évaluation du risque et d'une matrice d'écart mensuel. Cette méthode quantitative fondée sur les règles analyse sept facteurs de risque afin d'évaluer le risque de marché, le risque de crédit et les primes de liquidité pour établir une évaluation globale pour chaque créance hypothécaire. Les états financiers des emprunteurs, les états des résultats et des loyers, le rapport de la dernière inspection de la propriété et les conditions du prêt hypothécaire font partie des données utilisées.

Au 31 décembre 2021, une augmentation ou une diminution de 10 % de la moyenne pondérée de la prime de risque de 1,05 % (1,05 % au 31 décembre 2020), une donnée non observable, diminuerait ou augmenterait la valeur liquidative du fonds d'environ 0,0 %, respectivement (0,0 % au 31 décembre 2020).

Se reporter aux notes générales à la suite des présentes.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes générales)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels suivants, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série Conseillers	0,90 %	0,05 %
Série D	0,50 %	0,05 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Nombre de parts détenues		
Série A	62	61
Série D	73	71
Série F	66	64
Série O	71	69
Valeur des parts	3	3

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes générales)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2021	
Pertes en capital	969
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 31 décembre (se reporter à la note 2 des notes générales)	2021	2020
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	5 585	2 024
Nombre de parts émises	1 857	4 688
Nombre de parts réinvesties	80	124
Nombre de parts rachetées	(2 483)	(1 251)
Nombre de parts à la clôture	5 039	5 585



Le 31 décembre 2021

Périodes closes les 31 décembre
(se reporter à la note 2 des notes générales)

	2021	2020
Série Conseillers		
Nombre de parts à l'ouverture	–	672
Nombre de parts émises	–	207
Nombre de parts réinvesties	–	7
Nombre de parts rachetées	–	(886)
Nombre de parts à la clôture	–	–

	2021	2020
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	1 954	1 674
Nombre de parts émises	201	683
Nombre de parts réinvesties	33	57
Nombre de parts rachetées	(550)	(460)
Nombre de parts à la clôture	1 638	1 954

	2021	2020
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	5 325	2 717
Nombre de parts émises	3 533	3 712
Nombre de parts réinvesties	84	93
Nombre de parts rachetées	(2 907)	(1 197)
Nombre de parts à la clôture	6 035	5 325

	2021	2020
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	25 523	22 347
Nombre de parts émises	13 242	7 418
Nombre de parts réinvesties	561	641
Nombre de parts rachetées	(3 988)	(4 883)
Nombre de parts à la clôture	35 338	25 523

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes générales)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Juste valeur des titres prêtés	122 547	40 073
Juste valeur de la garantie reçue	124 998	40 874

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans les états du résultat global.

	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	51	100	25	100
RBC SI (payé)	(13)	(25)	(6)	(25)
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
Revenu du fonds	38	75	19	75

Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes générales)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Fonds équilibré Vision RBC	24,8	12,8

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 10 mars 2022.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N et de série O.

Les parts de série A ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés et sont assorties de frais d'acquisition initiaux ou de frais d'acquisition réduits. Les parts de ces séries sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5 le 4 août 2020. Pour certains fonds, les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont assorties d'une option de frais d'acquisition reportés. Dans le cas des frais d'acquisition initiaux, les investisseurs paient des frais d'acquisition variant de 0 % à 5 % du montant investi. Dans le cas des frais d'acquisition reportés ou des frais d'acquisition réduits, des frais d'acquisition peuvent s'appliquer, comme il est indiqué dans le prospectus simplifié.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North

gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

2. Exercice

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date des 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, et pour les périodes de 12 mois closes les 31 décembre 2021 et 2020, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement

de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Par conséquent, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés

comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values de capital, de revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances

sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. La hiérarchie des données se résume comme suit :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les changements de méthode d'évaluation peuvent donner lieu à des transferts vers ou depuis le niveau désigné pour un placement.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées en bourse sont évalués d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement total – Un swap de rendement total est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement total sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés au poste « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » de l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement total consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les

achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à cette série. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille, ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements, sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant de fonds sous-jacents et d'autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés au poste « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part Dans l'état du résultat global, l'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	MXN – Peso mexicain
BRL – Real brésilien	MYR – Ringgit malais
CAD – Dollar canadien	NOK – Couronne norvégienne
CHF – Franc suisse	NZD – Dollar néo-zélandais
CLP – Peso chilien	PEN – Nouveau sol péruvien
CNY – Renminbi chinois	PHP – Peso philippin
COP – Peso colombien	PLN – Zloty polonais
CZK – Couronne tchèque	RON – Leu roumain
DKK – Couronne danoise	RSD – Dinar serbe
EUR – Euro	RUB – Rouble russe
GBP – Livre sterling	SEK – Couronne suédoise
HKD – Dollar de Hong Kong	SGD – Dollar de Singapour
HUF – Forint hongrois	THB – Baht thaïlandais
IDR – Rupiah indonésienne	TRY – Nouvelle livre turque
ILS – Nouveau shekel israélien	TWD – Nouveau dollar taïwanais
INR – Roupie indienne	UAH – Hryvnia ukrainienne
JPY – Yen japonais	USD – Dollar américain
KRW – Won sud-coréen	UYU – Peso uruguayen
KZT – Tenge kazakh	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. La principale différence entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concerne les opérations en nature. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les marchés des capitaux ont été très volatils en raison de la progression de la pandémie de COVID-19. Les effets de la pandémie sur les entreprises, les pays et le marché en général ne peuvent pas nécessairement être prévus pour le moment et pourraient nuire à la performance des fonds. Ses conséquences pourraient disparaître à court terme ou perdurer pour une plus longue période.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques sont ceux auxquels le fonds est directement exposé et l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque de perte dans l'éventualité où l'émetteur d'un titre ou une contrepartie ne serait pas en mesure de respecter ses obligations financières. La valeur comptable des placements et des autres éléments d'actif inscrits dans l'état de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins AA/Aa. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit

lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette des instruments financiers à une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent, et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes

annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts, pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 %

de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série.

RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement, qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC
Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds européen de dividendes RBC
Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC

Le 31 décembre 2021

Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC

BlueBay Asset Management LLP est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay
 Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)
 Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay
 Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Le 31 décembre 2021

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale gère les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions ou de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions ou de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire

de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.